



## *Comptoir Juridique Junior (CJJ)*

Association de justice alternative et de promotion des droits de l'Homme

### **Contact :**

Enceinte Inspection Générale de l'Administration du Territoire (Rond point CCF), Centre ville/Bacongo,  
Brazzaville B.P. : 1992 - Tél. : 00 (242) 662 22 07 / 558 94 11 - E-mail :  
comptoirjuridique@yahoo.fr  
République du Congo

---

---

### **UMOJA**

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ONG DE  
SERVICES JURIDIQUES EN AFRIQUE CENTRALE**

**PROJET D'ACCES AU DROIT FONCIER PAR LA POPULATION DE  
BRAZZAVILLE**

**RAPPORT FINAL**

**SOMMAIRE**

I- Informations générales.....	3
II- Introduction.....	3
III- Mise en œuvre de l'action.....	4
A – Calendrier des activités.....	4
B- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs .....	5
C- Description claire et précise des activités .....	6
D- Appréciation des difficultés.....	8
IV- Appréciation de la structure .....	8
V- Perspectives d'avenir ou de pérennisation .....	9
VI- Annexes.....	10

## **1/ Informations générales du projet**

**1.1. Nom de l'organisme bénéficiaire :** Comptoir Juridique Junior

**1.2. Titre de l'opération :** Accès au droit foncier par la population de Brazzaville

**1.3. Lieu d'exécution :** Brazzaville : arrondissements de Baongo, Poto-poto et Talanguai.

**1.5. Date de démarrage de l'opération :** 4 juillet 2010

**1.6. Date de fin effective du projet :** 21 août 2010

**1.7. Durée total de l'opération :** 1 mois et 17 jours

**1.8. Coût total du projet :** 1 967 000 FCFA, soit 2000 euros

**1.9. Montant du financement accordé par UMOJA :** (100% du montant total)

**1.10. Date de soumission du présent rapport :** septembre 2010

## **2. Introduction**

Dans le cadre du programme UMOJA, le CJJ a mis en œuvre le projet : « Accès au droit foncier par la population de Brazzaville », qui intègre les objectifs retenus au cours de l'atelier d'auto-formation et d'échanges d'expérience réalisés à Mbudi en République Démocratique du Congo (RDC) en 2009, notamment sur le droit foncier.

Ces activités se résument en la production d'outils méthodologiques, en l'organisation d'une formation de 10 para - juristes, d'une sensibilisation porte à porte dans les quartiers de trois (3) arrondissements (Baongo, Poto-poto, Talanguai) et d'un plaidoyer auprès du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public.

Le présent rapport rend compte des activités réalisées de la période allant du 5 juillet au 21 août 2010, des difficultés rencontrées et des perspectives d'avenir.

### 3. Mise en œuvre de l'action

#### A – calendrier des activités

N°	Activités	Période		Délai	Lieu	Résultats
		Début	Fin			
1	<b>Mise en place de l'équipe d'animation</b> (Coordination et mise en œuvre des activités)	5 juillet 2010	5 juillet 2010	1 jour	Siège du Comptoir Juridique Junior	Equipe du projet fonctionnelle
2	<b>Production des outils méthodologiques</b> (Production affiche, brochure et module de formation sur le foncier)	5 juillet 2010	12 juillet 2010	1 semaine	Siège du Comptoir juridique Junior	Une affiche est produite en 15 exemplaires et une brochure reproduite en 470 exemplaires et d'un module de formation  -Outils méthodologiques diffusées et disponibles
3	<b>Rencontre de travail avec le Ministère des Affaires foncières et du domaine public</b> (Présentation des outils produits, Visas du ministère, plaidoyer)	15 juillet 2010	12 août 2010	5 semaines	Cabinet du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public	-Visas du Ministère -organisation d'une enquête suivie d'une sensibilisation sur les questions foncières sur Brazzaville et Pointe-Noire
4	<b>Formation de 10 para juristes</b> (Existence des relais communautaires)	16 août 2010	19 août 2010	4 jours	Siège du Comptoir Juridique Junior	10 para- juristes formés
5	<b>Sensibilisation porte à porte</b> (Les citoyens des arrondissements de Baongo, Poto-poto et Talangaï sont informés sur le droit foncier et les procédures d'accès au titre foncier)	20 août 2010	21 août 2010	2 jours	Quartiers des arrondissements Baongo, Poto-poto et Talangaï	150 ménages s'approprient du droit foncier et des procédures d'accès au titre foncier
6	<b>Réunion hebdomadaire de suivi des activités du projet</b> (descentes de terrain, reporting des activités)	5 juillet 2010	21 août 2010	2 mois	Siège du Comptoir Juridique Junior	Production des comptes rendus
7	<b>Evaluation interne du projet</b> (séance d'échange pour mesurer les effets)	28 août 2010	28 août 2010	1 jour	Siège du Comptoir Juridique Junior	Production du rapport final

**B- Indicateurs qualitatifs et quantitatifs**

	Activité	Indicateurs objectivement vérifiables (d'atteinte des résultats)		Sources de vérification	Durée
		Quantitatifs	Qualitatifs		
	<b>Production des outils méthodologiques</b>	-Une affiche est produite en 15 exemplaires et -une brochure reproduite en 470 exemplaires et -d'un module de formation produit	Outils méthodologiques diffusées et appropriation par les para juristes	outils diffusées	1 semaine
	<b>Formation des para juristes</b>	10 para-juristes formés	Existence des relais communautaires	-listes de présence des para-juristes -Comptes rendu de la formation	4 jours
	<b>Sensibilisation porte à porte</b>	150 ménages s'approprient du droit foncier et des procédures d'accès au titre foncier	Les citoyens des arrondissements de Bacongo, Poto-poto et Talangai sont informés sur le droit foncier et les procédures d'accès au titre foncier	-Rapport de la sensibilisation, -liste de présence des animateurs, - affiches et brochures produites et distribuées.	2 jours

### **C- Description claire et précise des activités**

Le Projet UMOJA a financé le projet « Accès au droit foncier par la population de Brazzaville » dont l'exécution proprement dite a commencé en août 2010. Le projet dans son exécution n'a connu de recadrage des activités.

#### **Activité C.1 : Production d'outils méthodologique**

Dans la volonté de transmettre un message à travers des images, l'équipe d'animation du projet a, du 5 au 12 juillet 2010, réfléchi sur celui qui devrait susciter la réaction des Congolais, mais aussi des pouvoirs publics. En s'inspirant des différents textes de lois régissant le domaine foncier au Congo et des problèmes récurrents du congolais démuné, plusieurs propositions d'images et textes ont été faites. Après débat, l'équipe a retenu pour :

- L'affiche : une image représentant deux acquéreurs en conflit ; l'un détenant un permis d'occuper et l'autre un titre foncier. Il vise à montrer l'importance et la sécurité que représente le titre foncier dans l'acquisition des parcelles dans notre pays, un moyen d'éveiller la conscience des congolais et de vulgariser les textes de lois dont la plupart des congolais ne connaissent pas la teneur. avec comme message : « ATTENTION ! Seul le titre foncier garantit la propriété du terrain à son détenteur ».
- Un prospectus sous forme de questionnaire des éléments plus importants des différents textes de loi, que les Congolais doivent connaître afin d'être en mesure de résoudre le problème foncier auquel ils sont quotidiennement confrontés.

Ces outils, après validation par le Secrétariat permanent du Comptoir Juridique Junior, ont été présentés au Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public pour obtenir le visas de celui-ci.

#### **Activité C.2 : Formation des para-juristes**

Du 16 au 19 août 2010, le Comptoir Juridique Junior a organisé une formation de dix (10) para juristes composés de six (06) femmes et quatre (04) hommes sur le droit foncier. Ces para-juristes venant des organisations de la société civile doivent informer la population de Brazzaville par une sensibilisation porte-à-porte.

La méthode utilisée par le formateur est participative. Les formés, par des exemples précis qu'ils vivent au quotidien, ont appréhendé les différentes notions de droit foncier et les procédures d'accès au titre foncier mentionnées dans le module.

Puis, le prospectus, outil principal de sensibilisation, a été remis aux formés en vue de s'en approprier et d'en débattre avec le formateur.

### **Activité.3 : organisation d'une sensibilisation porte-à-porte dans les différents quartiers de Brazzaville et action de plaidoyer auprès du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public**

#### **C.3.A/ Phase préparatoire de la campagne**

Du 20 juillet au 16 août 2010, un travail a été fait en amont entre la Coordination du projet et le ministère des affaires foncières et du Domaine public en vue de s'accorder sur les outils de la campagne, notamment les affiches et les brochures sur le droit foncier et les procédures d'accès au titre foncier. Puis, l'équipe de la coordination a rencontré les délégations spéciales (chefs des quartiers retenus) des arrondissements Baongo, Poto-poto et Talangai en vue de les informer et de procéder à la prospection des quartiers, puis des 150 ménages à sensibiliser.

#### **C.3.B/ Déroulement de la sensibilisation porte à porte des arrondissements de Brazzaville**

##### **1/ Echanges avec les responsables des quartiers des arrondissements Baongo, Poto-poto et Talangai**

Du 17 au 19 août 2010, la Coordination du projet a rencontré les chefs de quartiers, de l'arrondissement 2 Baongo, 3 Poto-poto et 6 Talangai afin de leur présenter la campagne et son utilité pour les populations et les animateurs. Puis, les chefs des quartiers de ces différents arrondissements ont délégué un guide chargé de conduire les animateurs et la coordination.

##### **2/ Campagne de sensibilisation des arrondissements Baongo et Poto-poto**

Comme il vient d'être sus-indiqué, la campagne dans ces arrondissements s'est déroulée le vendredi 20 août 2010, de 9 heures à 16 heures. En effet, le point de ralliement de tous les animateurs de la campagne était le siège de l'association Comptoir Juridique Junior. Après avoir donné les dernières directives aux animateurs, la coordonnatrice du projet a remis à chacun d'entre eux le lot d'outils (brochures, prospectus de la clinique juridique et du Comptoir Juridique junior) à distribuer au cours de la campagne. Puis, elle a présenté les animateurs aux différents chefs des quartiers qui avec leurs délégués se sont déployés dans les différents quartiers.

Pour une raison d'efficacité, la coordination en accord avec le délégué des chefs de quartiers, a déployé dans chaque rue un animateur avec comme consigne, d'espacer trois ménages et de sensibiliser le quatrième ménage, question de permettre à d'autres ménages d'être informés. Les dix (10) animateurs avaient dans leurs kits 15 brochures, 15 prospectus des Cliniques Juridiques et 15 prospectus Comptoir Juridique Junior et devaient sensibiliser cinq (5) ménages par arrondissement. Le nombre exact à sensibiliser dans les deux arrondissements précités étant de 100 ménages à raison de 50 par arrondissement.

Armés de tous ces outils, les animateurs ont commencé la sensibilisation porte à porte à 9 heures à Baongo et pour terminer à 11 heures. A Poto-poto, elle a débuté à 13 heures et pris fin à 16 heures.

Le message était véhiculé en Kituba, en lingala et français par les animateurs, selon la langue parlée par le ménage visité. Les brochures et autres prospectus distribués, tout en donnant les explications complémentaires aux bénéficiaires qui souhaitaient connaître davantage sur cette activité et les résultats attendus par les organisateurs tout en répondant aux questions posées par les bénéficiaires visités.

##### **3/ Campagne à Talangai**

Le Samedi 21 août 2010, la coordination et les animateurs se sont rendus dans le sixième (6<sup>ème</sup>) arrondissement Talangai à 9 heures en vue de sensibiliser les cinquante (50) ménages restants.

La démarche a été la même que celle utilisée à Baongo et Poto-poto.

Le dernier moment de cette campagne a consisté, à recueillir les points de vue des différents animateurs. Ceux-ci, le déroulement de cette campagne de sensibilisations sur le droit foncier et les procédures d'accès au titre foncier est une bonne initiative. En effet, la plupart des procédures sont méconnues des populations. Cependant, le nombre de 150 ménages a été insignifiant. Il serait souhaitable que le Comptoir Juridique Junior sollicite un financement important en vue de couvrir le Congo profond.

#### **4/ Réactions des bénéficiaires pendant la Campagne**

Dans les trois arrondissements, les bénéficiaires ne sont pas restés sans réaction. Ils ont loué l'initiative prise par le Comptoir Juridique Junior et son bailleur, et souhaité qu'elle se poursuive dans tous les arrondissements de Brazzaville et départements du Congo, puisque le congolais souffre du manque d'information. Les lois sont prises, mais ne sont pas vulgarisées, laissant ainsi le Congolais dans l'ignorance, devenant victime des malfaiteurs et des propriétaires fonciers véreux. De plus, l'arrondissement Talangai nous a révélé l'existence de nombreux conflits parcellaires ; l'obtention d'un titre foncier est donc nécessaire afin d'arrêter les propriétaires fonciers véreux. Cependant, son obtention n'est pas facile surtout pour les populations démunies. Cette difficulté est de taille, si bien que certains ménages bien qu'attentionnés, ont pensé devenir à tout moment des éventuels victimes des propriétaires fonciers véreux.

#### **C.4 : Action de plaidoyer**

Une amorce de plaidoyer a été organisée au ministère des affaires foncières et du domaine public. L'équipe de coordination accompagnée des dix (10) animateurs et des délégations spéciales, a transmis auprès du Directeur de cabinet du dit Ministère les doléances des populations recueillies à la suite d'un sondage des arrondissements Bacongo, Poto-poto et Talangai. Le Directeur de cabinet, conscient des difficultés et des problèmes parcellaires rencontrés par les Congolais au jour le jour, a précisé que le ministre et son équipe prenaient des dispositions pour pallier aux problèmes et trouver des solutions à long terme. Il a, en outre, informé les délégations spéciales de la mise en route d'une équipe de sensibilisation dans les jours à venir, avec comme objectif de vulgariser la loi foncière pour informer les populations.

#### **D- Appréciation des difficultés**

La principale difficulté a été d'ordre administratif. Elle s'est manifestée par la lenteur administrative. En effet, démarrer à un mois des festivités du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la République du Congo, le visa du Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public était difficile, voire presque impossible avant le 15 août, date des festivités, empêchant ainsi de respecter le planning d'activités initialement prévu lors de la rédaction du projet. C'est donc après plusieurs rencontres de travail que les outils ont été finalement validés.

#### **IV – Appréciation de la structure**

La collaboration avec le Ministère des affaires foncières et du domaine public, les animateurs membre des associations partenaires du CJJ, les délégations spéciales et toutes les autres parties prenantes au projet a permis de mener à terme ce projet et d'atteindre les objectifs fixés.

De plus, la disponibilité des agents du Ministère des affaires foncières et du domaine public après les festivités du 15 août 2010, toutes les fois que nous avons une inquiétude, a facilité la mise en œuvre de ce projet.

La collaboration entre le CJJ et le ministère des affaires foncières et du domaine publique a été bénéfique pour l'atteinte des résultats du projet. En effet, le Directeur de cabinet des affaires foncières et son équipe n'ont ménagé aucun effort pour apporter leurs conseils tout au long de la mise en œuvre du projet.



**V- Perspectives d'avenir ou de pérennisation**

Il est important de pérenniser les résultats atteints et perpétuer ce travail à tous les départements de la République du Congo, afin de partager les expériences acquises et quantifier ainsi l'atteinte des objectifs.

Mais, cela ne peut être possible qu'avec des fonds capables de couvrir la totalité des départements du Congo.

Le CJJ pense élaborer un projet en ce sens en vue d'atteindre notre objectif, celui de vulgariser les différentes lois afin d'informer la population de Brazzaville et Pointe-Noire en particulier et celle du Congo en général.

# *ANNEXES*

Annexe I : Outils de la campagne de sensibilisation (prospectus droit foncier, et du Comptoir juridique junior et Clinique Juridique)

Annexe II: Module de formation

